

U23 Pour en Creuse

L'Enseignement La Culture L'Éducation La Formation La Recherche L'Insertion



Pour une fonction publique 100 % inclusive !

Avec la nouvelle équipe des directeurs généraux, voici une année 2020 qui doit annoncer des changements ! Nous les espérons positifs et pour reprendre un mot à la mode : inclusif !

Qui dit nouvelle année dit vœux ! Ce début d'année a été l'occasion d'assister aux vœux de Madame la Présidente qui a évoqué une prochaine revalorisation du régime indemnitaire.

Espérons que celle-ci soit bien réelle ou en tout cas plus réelle que la "Licorne d'Or" qui a récompensé un de nos services pour

le travail accompli. Sans enlever le mérite aux services de la DIL qui ont accompli un excellent travail, nous pensons que nous avons tous droit à une Licorne d'Or ! Avec ce prix, nos différents services se retrouvent soudainement en compétition pour décrocher une "reconnaissance" symbolique qui porte le nom d'un animal imaginaire ! Allez comprendre...

Il ne manquait plus que notre DGS remplace le mot "usager" par le mot "client" dans son discours et nous voilà entrés dans le monde du "new public management" qui nie toute différence de nature entre gestion publique et gestion privée. Nous sommes bien loin de ce que nous considérons être le Service Public que nous défendons !

Cette année encore, notre action syndicale ne se limitera pas à un mouvement de contestation. Nous proposons et portons les sujets qui s'imposent. Cette nouvelle année sera l'occasion de poursuivre le travail commencé. Compensation des temps partiels, revalorisation du régime indemnitaire, soutien des équipes en difficultés, accompagnement des agents dans leur situation individuelle : voilà quelques sujets sur lesquels nous sommes sollicités et poursuivons le travail engagé.

N'hésitez pas à nous interpeller, venez débattre sur les sujets de vos souhaits. Nous portons vos revendications avec des valeurs de solidarité, de confiance et de partage.

En attendant les annonces positives et "inclusives" qui pourraient arriver étonnamment juste avant les élections départementales, nous vous souhaitons des conditions de travail améliorées, une reconnaissance financière des efforts accomplis et bien sur une bonne santé ! Bonne année 2020 !

Entretien du 10 décembre 2019 avec Mme la Présidente

Un temps d'échange a eu lieu avec Madame la Présidente et les syndicats représentatifs du personnel. Les discussions ont tourné principalement autour de deux sujets : la revalorisation du régime indemnitaire et la compensation des temps partiels.

Nous avons réaffirmé le souhait des agents de voir leur régime indemnitaire augmenter. La dernière négociation a eu lieu en 2009. Ce dixième anniversaire ne peut pas passer inaperçu ! Cette demande nous apparaît on ne peut plus légitime après cette longue traversée du désert sans revalorisation.

Concernant la compensation des temps partiels, les agents souhaitent voir arriver les renforts nécessaires. Nous avons, depuis plusieurs années, assumé une charge de travail en augmentation sur un temps restreint. Le principe de la non compensation des temps partiels (de droit ou non) ne peut plus se faire au détriment des conditions de travail de l'ensemble des agents.

A cette demande, notre DGS s'est montré favorable à la mise en place d'un dispositif permettant de compenser ces temps partiels à partir de février 2020. Reste à savoir comment cela peut se traduire sur le terrain ? Nous sommes, bien évidemment, impatient de voir arriver les renforts demandés depuis longtemps et nous resterons attentifs à l'évolution de cette proposition qui reste à concrétiser !



2020 : des nouvelles du Front de l'ASE...

"C'est moi, le petit soldat de l'ASE. Je sais, dans mon armée, il en existe plein des fronts et des batailles, mais ma guerre est vraiment dure ces temps-ci, les tranchées sont boueuses, parsemées de pierres et d'obstacles, et de combats à mener.

Les rangs sont clairsemés. Je manque de munitions aussi.

Mon Général continue à me dire que je peux faire avec, qu'il faut que je sois plus organisé, que c'est possible et que c'est moi qui n'ai pas les bonnes tactiques.

Moi je suis au service de la population et je veux arriver à exercer ma mission, à secourir, à protéger. Notre périmètre d'intervention nécessiterait 5 soldats pour être réellement opérant et nous sommes deux, nos armes s'enrayent, les bombes continuent à nous tomber dessus.

J'y vais, je continue, jour après jour, je fais, enfin je crois, mon devoir, comme je peux. Mais je ne pourrai plus tenir la ligne de front très longtemps...

Un soldat un peu inconnu au sein de l'armée du CD."

Dans les collèges...

Élus en décembre 2018, nous avons eu à coeur de continuer à parcourir tous les services et rencontrer nos collègues. Cela demande du temps, après une année passée, nous avons pu faire certains constats.

Les rencontres avec nos collègues des collèges ont été particulièrement instructives et nous ont permis de transmettre à notre administration un compte rendu de nos observations.

Les enjeux sont importants pour les agents concernés en terme de conditions de travail, d'équipement, de communication...de statut!

Il semble que l'administration souhaite mettre en place rapidement un groupe de travail pour évoquer ces sujets. Nous accompagnerons la démarche dans le but de s'assurer d'une réelle prise en compte des revendications et faire entendre la voix de nos collègues qui pour certains se sentent "oubliés".

"en bref"

Disparition des CAP suite au décret du 1er décembre 2019 : quelles conséquences?

Détail qui n'en n'est pas un...Le décret du 1er décembre 2019 a participé à la mise en oeuvre de la réforme de la Fonction Publique. Ainsi, les CAP n'existeront plus tel que vous les avez connues jusqu'à présent. Certains diront que ces instances n'étaient "que" consultatives mais cette Commission Administrative Paritaire avait pour but de défendre au mieux les situations individuelles des agents avec une forte volonté de transparence de notre part.

Dorénavant, *"les CAP ne sont plus compétentes pour examiner les décisions individuelles en matière de mobilité applicables à compter du 1er janvier 2020, ainsi que pour les décisions individuelles en matière de promotion applicables à partir du 1er janvier 2021."*

Nous regrettons cette évolution et demandons à notre administration de maintenir les CAP au nom des principes de transparence et d'équité.

Permanences FSU, assemblée générale, évolution de votre section...

Votre section syndicale évolue et l'investissement de ses militants reste fort. Voici la composition du bureau de la section FSU du Conseil Départemental depuis le dernier trimestre 2019 :

Julien Hulois : secrétaire de section / PCS-UTAS La souterraine

Angelique Arquillière : secrétaire adjointe / PCS-DPPA Guéret

David Dugay : secrétaire adjoint / BDC Guéret

Sylvie Guyonnet : membre du bureau / PCS-UTAS Guéret

Ludovic Martin : membre du bureau / PCS-UTAS La Souterraine

Delphine Faye : membre du bureau / PCS-UTAS Guéret

Franck Bourlier : membre du bureau / Canopée Guéret

Carine Mauchaussat : membre du bureau / PCS-SPAP Guéret

La section FSU reste à votre écoute :

- A partir de janvier 2020, une permanence sera assurée tous les :

Jeudis matin de 9h à 12h

au local syndical 45 Bis Rue Jean Jaurès à Guéret. Des rendez-vous sont également possible en dehors de ce temps.

- Vous pouvez également nous contacter par mail : sectionfsucd23@gmail.com ou fsu@creuse.fr
- Nous aurons aussi peut être l'occasion de nous rencontrer lors des heures d'informations syndicales que nous effectuons tout au long de l'année dans nos différents services et auxquelles vous avez tous droit de participer! Nous avons rencontré de nombreux services (UTAS, UTT, CE, ASE, Collèges...) et nous continuerons à le faire en 2020.
- Enfin une Assemblée Générale aura lieu le Vendredi 13 Mars : ce temps sera l'occasion de réunir toutes les personnes adhérentes pour faire le point sur notre action syndicale présente et à venir.



Toutes les informations sur votre carrière sur la brochure FSU 2020 : demandez-la !

Rédacteur en chef : Julien Hulois
Directeur de la publication :
Franck Bourlier

Imprimé par nos soins

Courriel:
sectionfsucd23@gmail.com
fsu@creuse.fr

Section Snuter 23
45bis rue Jean Jaurès 23000 Guéret
tel : 06 20 81 53 26
06 22 49 27 97